

**BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT  
FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT**



**MAURITANIE**

**REVUE DE PORTEFEUILLE**

**DEPARTEMENT REGIONAL NORD 2 - ORNB  
Mars 2008**

## TABLE DES MATIERES

	<i>Page</i>
<i>Sigles et abréviations ; équivalences monétaires</i>	<i>i</i>
<b>I. INTRODUCTION</b>	1
<b>II. APERCU DU PORTEFEUILLE EN COURS</b>	1
A. Principales caractéristiques des projets en cours	1
B. Evaluation des performances du portefeuille	3
<b>III. EVALUATION DE LA CAPACITE DE GESTION DU PORTEFEUILLE ET COORDINATION DE L'AIDE</b>	4
3.1 Du côté du gouvernement	4
3.2 Du côté de la Banque	4
3.3 L'aide extérieure	5
<b>IV. PROBLMES POTENTIELS A VENIR ET LECONS A TIRER POUR LE DSP ET LA GESTION DU PORTEFEUILLE</b>	5
<b>V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS</b>	5-6
<b>ANNEXE</b>	

## SIGLES ET ABREVIATIONS

AEP	:	Adduction d'Eau Potable ou Approvisionnement en Eau Potable
AEPA		Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
BAD	:	Banque Africaine de Développement
BCM	:	Banque Centrale de Mauritanie
CAS		Country Assistance Strategy
CEDEAO	:	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEP	:	Cellule d'Exécution de Projet
CGP	:	Cellule de Gestion de Projet
CSLP	:	Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
DSP	:	Document de stratégie par pays
FAD	:	Fonds Africain de développement
FADES	:	Fonds Arabe pour le développement économique et social
FAT	:	Fonds d'Assistance Technique
FRPC	:	Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance
FSN	:	Fonds Spécial du Nigéria
IMF	:	Institutions Multilatérales de Financement
MAED	:	Ministère des Affaires Economiques et du Développement
MRO	:	Ouguiya (Unité monétaire du pays)
OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OPEP	:	Organisation des pays Producteurs et Exportateurs de Pétrole
OSP	:	Organismes Socioprofessionnels
PADEL	:	Projet de Gestion des Parcours et de Développement de l'Elevage
PAHABO	:	Projet d'Aménagement hydro-agricole de Brakna Ouest
PARPEF	:	Projet d'Appui au Renforcement de la Programmation Economique et Financière
PIB	:	Produit Intérieur Brut
RWSSI	:	Initiative pour l'Alimentation en Eau Potable et l'Assainissement
SNFO	:	Bureau Régional de la Banque au Sénégal
UC	:	Unité de Compte
UM	:	Ouguiya Mauritanien

## EQUIVALENCES MONETAIRES (Février 2008)

Unité monétaire	:	Ouguiya (MRO)
1UC	:	400,32 MRO
1UC	:	1,528 \$ EU
1\$US	:	262 MRO

## I. INTRODUCTION

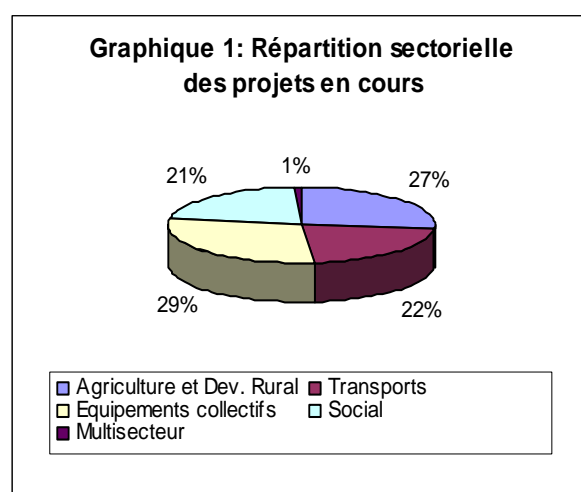
1.1 Le présent rapport vise à informer les Conseils d'administration des progrès accomplis en matière d'exécution des opérations de la Banque en Mauritanie, depuis la dernière revue de portefeuille de 2004, et de formuler des recommandations visant à améliorer la qualité du portefeuille pour atteindre les objectifs attendus de ces projets.

1.2 Depuis le commencement de ses interventions en Mauritanie en 1972, le Groupe de la Banque a fourni à ce pays des financements cumulés de 347,8 millions d'UC pour 52 opérations dont 39 projets, 5 études, 5 programmes de réformes économiques, 2 prêts au titre du mécanisme de financement supplémentaire et 1 ligne de crédit.

## II. Aperçu général du portefeuille en cours

### A. Principales caractéristiques des projets en cours

2.1 Le portefeuille de la Banque en Mauritanie est composé de 10 projets, bénéficiant d'un montant global d'engagements nets de 66,78 millions d'UC, avec un taux de décaissement global de l'ordre de 28,7% en février 2008. Le montant des décaissements des 7 opérations actives qui ont fait l'objet d'évaluation au moment de la préparation de ce rapport au mois de mars 2007, était de 18,8 millions d'UC, sur des engagements d'un montant de 50,7 millions d'UC, soit un taux de décaissement de 37,1%. Les opérations en cours d'exécution sont réparties en pourcentage par secteur : 26,6% pour le secteur de l'agriculture ; 21,8 % pour les transports; 29,5 % pour les équipements collectifs et 21,4% pour le secteur social et 0,7% pour le multi secteur (voir graphique 1). Cette structure assez équilibrée traduit l'effort déployé par la Banque pour répondre à des besoins de financement multiples mais qui pose un problème de sélectivité pour centrer cet effort sur les secteurs où la Banque dispose d'un avantage comparatif et où ses interventions ont le plus d'effet sur le développement, compte tenu des ressources très limitées allouées à la Mauritanie.



**Tableau 2 Résumé des opérations en cours du Groupe de la Banque en Mauritanie (février 2008)**

Secteurs	Nombre projets en cours	Décaissement				Total projets actifs	Total projets en cours	Répartition projets en cours (%)	Millions d'UC	Taux de décaissement %
		FAD	FAT	FSN						
Agriculture et développement rural	4	12,7	0,75	4,3	17,8	17,8	26,6	7,4	41,6	
Transports	1	8,6		6,0	14,6	14,6	21,8	9,0	60,8	
Equipements Collectifs	2	10,0			10,0	19,7	29,5	0,4	3,4	
Social	2	8,3			8,3	14,2	21,4	2,3	26,0	
Multisecteur	1					0,48	0,7	0,07		
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>39,6</b>	<b>0,75</b>	<b>10,3</b>	<b>50,7</b>	<b>66,78</b>	<b>100,0</b>	<b>19,17</b>	<b>28,7</b>	

**Tableau 2 : Principales informations sur les opérations en cours d'exécution (Mise à jour en Février 2008)**

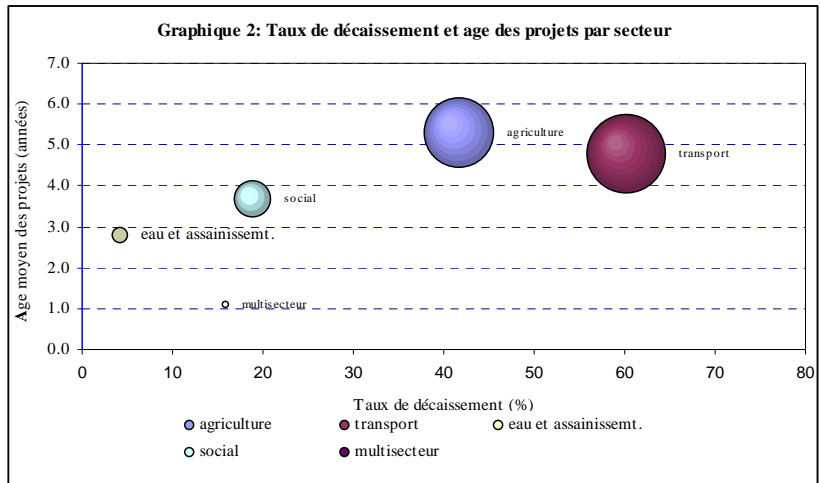
Informations financières				Durée		Notation *						Statut **
Projet	Montant net Approuvé (UC)	Total décaissé (UC)	Taux de décaissement (%)	Nombre de prorogations	Age	Conformité aux conditions	Acquisitions de Bet S	Performance Financière	Activités et travaux	Impact sur le développement	Note globale	
Développement de la pêche artisanale, Phase II	5.000.000,00	3.587.106,00	71,74	2	8,3	2,7	2,5	2,6	2,3	2,2	2,46	NPP
Projet de développement pastoral et de gestion des parcours	5.000.000,00	3.011.288,00	60,23	1	6,1	2,3	1,8	2,0	1,9	2,3	2,06	NPP
Lutte contre l'invasion des végétaux et plantes aquatiques	810.000,00	67.662,00	8,35	0	3,5	1,5	1,5	2,8	1,5	2,0	1,86	PP
Projet d'aménagement hydro agricole de Brakna Ouest	2.670.000,00	725.669,00	27,18	0	3,4	2,5	2,5	2,8	2,6	2,7	2,62	NPP
Projet d'aménagement hydro agricole de Brakna Ouest	4.300.000,00	0	0,00	0								
<b><i>Sous total Agriculture</i></b>	<b>17.780.000,00</b>	<b>7.391.725,00</b>	<b>41,57</b>		<b>5,3</b>							
Construction route Rosso Boghé	500.000,00	292.545,00	58,51	1	4,8	2,5	3,0	1,5	3,0	3,0	2,6	NPP
Construction route Rosso Boghé	8.120.000,00	4.847.628,51	59,70	0								
Construction route Rosso Boghé	6.000.000,00	3.870.000,00	62,55	0								
<b><i>Sous total Transport</i></b>	<b>14.620.000,00</b>	<b>9.010.173,00</b>	<b>60,82</b>		<b>4,8</b>							
Projet d'AEP de Nouakchott (Aftout Essaheli)	10.000.000,00	343.904,91	3,44	0	4,3	2,0	1,5	1,0	1,3	3,0	175	PPP
Projet AEPA en milieu rural dans la zone méridionale	9.700.000,00	73.487,92	0,76	0	1,4							
<b><i>Sous total Eau – Assainissement</i></b>	<b>19.700.000,00</b>	<b>417.392,00</b>	<b>4,2</b>	0	<b>2,8</b>							
Appui au programme décennal de développement du système éducatif	8.293.000,00	2.280.000,00	27,5		6,4	2,7	2,0	1,7	1,7	2,0	2,02	NPP
Projet de renforcement des capacités des acteurs de la microfinance (PRECAMF)	5.980.000,00	0,00	0,00	0	1,0							
<b><i>Sous total Secteur Social</i></b>	<b>14.273.000,00</b>	<b>2.280.000,00</b>	<b>18,8</b>		<b>3,7</b>							
Projet d'appui au renforcement de la programmation économique et financière (PARPEF)	487.457,00	77.550,00	15,9	0	1,1							
<b>TOTAL</b>	<b>66.860.457,00</b>	<b>19.176.841,00</b>	<b>28,68%</b>		<b>4,03</b>							

\*les notes sont celles qui ont été accordées lors de la mission de préparation de la revue de portefeuille en février 2007

\*\* NPP= projet non potentiellement problématique ; PPP= projet potentiellement problématique ; PP= Projet problématique

## B. EVALUATION DES PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE

2.2 L'évaluation globale des 7 opérations actives en 2007 est jugée satisfaisante avec une note moyenne de 2,2 (voir tableau 2). Le montant des décaissements sur ces opérations était de 18,8 millions d'UC, soit un taux de décaissement de 37,1%. Au niveau sectoriel, le secteur de l'agriculture et du développement rural (hors projet multinational) reste le plus performant avec une évaluation globale variant de 2,1 à 2,6 tandis que le secteur des équipements collectifs a la performance la plus faible (1,75) suite aux problèmes rencontrés dans le démarrage du Projet AEP de Nouakchott. Les deux opérations les plus performantes sont le projet d'aménagement hydro-agricole de Brakna (2,6) et le projet de route Rosso-Boghé (2,6).



Le secteur des équipements collectifs a la performance la plus faible (1,75) suite aux problèmes rencontrés dans le démarrage du Projet AEP de Nouakchott. Les deux opérations les plus performantes sont le projet d'aménagement hydro-agricole de Brakna (2,6) et le projet de route Rosso-Boghé (2,6).

### 2.3 Projets âgés, projets à problèmes ou potentiellement à problèmes

Au moment où le rapport a été préparé, le portefeuille n'a pas de projets âgés, c'est-à-dire de plus de 8 ans. Il comporte deux projets de 5 années et plus : le Projet d'appui au développement de la pêche artisanale et le Projet de gestion des parcours et de développement de l'élevage (PADEL). La durée de leur exécution a excédé les prévisions établies à l'évaluation. Le portefeuille comporte un projet à problèmes, le Projet de gestion intégrée des plantes aquatiques envahissantes en Afrique de l'Ouest, dont l'exécution souffre d'un manque d'articulation avec la coordination régionale logée au sein de la CEDEAO. Le portefeuille comporte aussi un projet à problèmes potentiels, le Projet d'approvisionnement en eau potable de Nouakchott qui a enregistré un taux de décaissement très faible de l'ordre (3,44%)<sup>1</sup>. Ce projet a subi de forts dépassements de coûts par rapport à ce qui est initialement prévu. A l'issue de la réunion des cofinanciers de ce projet en juillet 2007, il a été décidé de financer cet accroissement imprévisible des coûts pour éviter de bloquer un projet aussi vital pour la Mauritanie. La Banque s'est engagée à apporter à ce projet un prêt supplémentaire sur les ressources du FAD XI. Les 2 projets à risques (1 projet à problèmes + 1 projet à problèmes potentiels) représentent 16,15% des engagements des projets en cours d'exécution.

2.4 La revue du portefeuille a relevé des problèmes génériques et spécifiques qui entravent la bonne exécution de certains projets. Les plus importants du côté du Gouvernement sont : (i) la trop longue procédure d'approbation des dossiers de passation de marché; (ii) la faible qualité des rapports d'analyse des offres ; (iii) le faible suivi des recommandations de l'audit externe ; (iv) la quasi-inexistence de systèmes de suivi-évaluation ; (v) une gestion de projets axée sur les activités et non sur les résultats et une absence d'indicateurs de performance; et (vi) des insuffisances dans la coordination entre les diverses parties prenantes des projets. Du côté de la Banque, des efforts

<sup>1</sup> Ce taux de décaissement est passé à 25% en février 2008

restent à faire pour : (i) diligenter le traitement des dossiers, (ii) améliorer le suivi de la mise en œuvre des projets et ; (iii) renforcer le dialogue avec le pays et les autres bailleurs de fonds.

2.5 La gestion du portefeuille s'est relativement améliorée par rapport aux résultats de la revue de 2004. En effet, l'évaluation globale des 7 opérations actives du portefeuille en 2007, est jugée satisfaisante avec une note moyenne de (2,2) contre une note de (2,0) obtenue à partir de la revue de 2004. Au niveau du taux de décaissement, le taux de 37,1% qui a été enregistré en 2007 est en légère hausse par rapport au taux de 35, 4% enregistré en 2004, dû principalement à la poursuite du rythme de décaissement et à la clôture des reliquats de trois projets. L'âge moyen du portefeuille s'établit en février 2008 à 4,0 (y compris les projets en cours de démarrage) contre 4,5 années à la revue de novembre 2004.

**Tableau 3 : Comparaison des performances du portefeuille de la Mauritanie**

Indicateurs de performance		Evolution		Performance moyenne de la Banque	Performance moyenne externe (BM ou autres)
		Revue précédente	Revue actuelle		
<b>Mise en œuvre et impact</b>	Age moyen des projets	4,5	4,0	4,2	4,1
	Taux de décaissement	35,8%	37,1%	35%	55%
	Taille moyenne des projets en millions d'UC	6,1	6,6	11,2	24,5
	Evaluation globale des projets	2,0	2,2	2,0	Na
	Proportions des projets à risques	45%	16, 2%	43%	21%
<b>Harmonisation</b>	% de l'aide relevant de l'approche programme	0%	0%	-	-
	Projets cofinancés	45%	40%	20%	50%

### III. Evaluation de la capacité de gestion du portefeuille et coordination de l'aide

**3.1 Du côté du gouvernement :** En 2006, le Gouvernement a pris des mesures pour renforcer les capacités de préparation et de suivi des projets. Elles comprennent la restructuration et le renforcement des services de planification afin d'améliorer la préparation et le suivi des programmes d'investissements pluriannuels et de leurs tranches annuelles. Ont été également mis en place des comités techniques de surveillance des grands projets, qui ont, entre autres attributions, l'examen de leurs programmes annuels et rapports d'activités. Toutefois, des insuffisances subsistent et portent principalement sur : i) la connaissance insuffisante des règles et procédures de la Banque en matière d'acquisition des biens et services par les responsables nationaux des projets ; ii) les retards récurrents dans la réalisation des audits des comptes – voire leur absence – ainsi que la non-transmission régulière à la Banque des rapports d'avancement trimestriels, malgré les progrès enregistrés depuis la dernière revue.

**3.2 Du côté de la Banque :** La Banque a contribué à l'amélioration de l'exécution des opérations par : i) le maintien d'une bonne fréquence des missions de supervision, avec le souci d'assurer une composition d'experts diversifiée ; et ii) l'amélioration de la qualité des supervisions, grâce aux visites plus fréquentes des sites des projets. Excepté l'opération multinationale de lutte

contre la prolifération des plantes aquatiques, les opérations ont fait l'objet de missions de supervision régulières, avec l'appui du Bureau SNFO. En outre, la Banque a annulé les reliquats de trois projets achevés (Projet d'appui institutionnel multi secteur, Projet d'appui au plan directeur de la santé et Projet d'appui au développement du secteur éducatif). Le montant ainsi annulé s'élève à 651.132 UC en 2007. Malgré ces progrès, la Banque se doit de réduire les délais de réponse aux résultats des passations de marchés et de renforcer l'assistance aux projets en démarrage. Elle devra spécifiquement mettre l'accent sur : i) le suivi du calendrier établi à l'évaluation afin d'éviter les retards récurrents durant l'exécution des activités ; ii) la formation du personnel des CGP aux règles de procédures de la Banque dès l'approbation des prêts et dons ; (iii) une gestion de projets axée sur les résultats et (iv) l'introduction d'une démarche contractuelle en initiant des contrat de performance entre les CGP et les Ministères de tutelle des projets.

**3.3 L'aide extérieure :** La coordination de l'aide extérieure est assurée par le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF). Dans le cadre des efforts de coordination de l'aide, le Bureau du PNUD à Nouakchott organise des réunions de concertation trimestrielle auxquelles il convie la Banque. La Banque a poursuivi ses revues annuelles des dépenses publiques dans le secteur de la santé conjointement avec la Banque mondiale qui a été étendue progressivement à l'éducation et à tous les secteurs prioritaires du CSLP. La Banque a aussi mené conjointement avec la Banque mondiale et le FMI l'étude diagnostic du CFAA et préparé le rapport sur le Profil de Gouvernance en consultation avec le (PNUD, Banque mondiale, Allemagne et France. En outre, la Banque a renforcé son dialogue avec les principaux partenaires au développement de la Mauritanie dans le cadre des opérations co financées (le Projet de pêche artisanale, le Projet de Développement de l'élevage et de gestion des parcours et le Projet de route Rosso-Boghé sont cofinancés par le Fonds de l'OPEP ; le projet AEP Nouakchott, est cofinancé avec le FADES et les Fonds koweïtien et saoudien). Le Bureau SNFO a régulièrement participé aux travaux sur le CAS collaboratif de la Banque mondiale dans le cadre de la mise en œuvre des principes de la Déclaration de Paris sur l'alignement et l'harmonisation.

#### **IV. Problèmes potentiels à venir et leçons à tirer pour le DSP et la gestion du portefeuille**

Les problèmes génériques et spécifiques qui ont affecté la bonne exécution des projets du portefeuille ont été décrits plus hauts. La Banque et le gouvernement devraient prendre les mesures appropriées décrites dans l'annexe VI pour l'amélioration de la performance du portefeuille. Ainsi, une préparation minutieuse des opérations futures permettra d'éviter les problèmes techniques à la base des dépassements des coûts des projets. Une attention particulière devra être davantage accordée aux études approfondies dans les secteurs d'intervention potentiels de la Banque ainsi que la réduction des délais de traitement des dossiers. La prise en compte des aspects transversaux de chaque projet nécessite également des équipes multidisciplinaires dans leur préparation. Par ailleurs, il conviendra, de rappeler aux autorités et aux Cellules d'exécution, les résultats, conclusions et recommandations des audits des projets en vue d'en tenir compte pour améliorer la performance du portefeuille.

#### **V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

5.1 La revue de portefeuille 2007 a montré que la performance des opérations de la Banque est globalement satisfaisante (2,2). Cependant, des problèmes génériques et spécifiques ont été relevés et constituent toujours des entraves à la bonne exécution de certaines opérations.

5.2 Pour renforcer l'amélioration des performances du portefeuille du Groupe de la Banque en Mauritanie, les principales recommandations pour le Gouvernement et pour la Banque sont les suivantes :

Pour le Gouvernement:

- i) s'assurer que toutes les structures bénéficiaires ainsi que les membres des cellules d'exécution des projets disposent du rapport d'évaluation des projets ;
- ii) établir systématiquement des plans annuels d'activité des projets, ainsi que l'exploitation des bilans annuels à des fins d'amélioration de l'exécution des projets ;
- iii) renforcer la fonction de suivi-évaluation des projets, et transmettre régulièrement à la Banque les rapports de ce suivi;
- iv) renforcer le suivi et l'application des recommandations des missions de lancement et de supervision, et des rapports d'audit des projets.
- v) adopter une approche participative aussi bien dans la phase de conception que celle de mise en œuvre des projets afin d'obtenir une meilleure adhésion des bénéficiaires ;
- vi) établir un contrat de performance entre le Gouvernement et les coordonnateurs des équipes de projet dans le sens d'une plus grande responsabilisation de ceux-ci ;
- vii) mettre en place un système de gestion axé sur les résultats au niveau des cellules d'exécution de projets ;
- viii) instituer et organiser un mécanisme de suivi du portefeuille des opérations financées par la Banque et lui transmettre régulièrement les rapports de ce suivi.

Pour la Banque :

- i) assurer la qualité des projets à leur entrée dans le portefeuille en réservant une attention particulière à toutes les étapes du cycle du projet ;
- ii) accorder plus de diligence au traitement des dossiers transmis pour avis de non objection ;
- iii) transmettre au Gouvernement, sur une base mensuelle, la situation des décaissements des projets, en impliquant SNFO ;
- iv) apporter un meilleur appui à l'exécution des projets à l'occasion des missions de supervision et de revues à mi-parcours ;
- v) renforcer la capacité des gestionnaires des projets en matière de suivi-évaluation et mettre à profit les facilités qu'offrent les nouvelles technologies de l'information;
- vi) renforcer la coordination et la création des capacités institutionnelles (organisation d'ateliers, innovations méthodologiques, ...) et ;
- vii) organiser régulièrement des ateliers de formation pour les cellules d'exécution de projets sur les procédures d'acquisitions des biens et services et de décaissement conformément aux procédures de la Banque, ainsi que sur le système de suivi-évaluation axé sur les résultats.

5.3 Les Conseils sont invités à examiner les conclusions de la revue du portefeuille en Mauritanie et à adopter les recommandations ci-dessus.

**MAURITANIE : MATRICE DES ACTIONS (actualisée en mars 2008)**

Projets	Problèmes identifiés	Actions à entreprendre	Responsable	Echéance
<b>I. Agriculture et développement rural</b>  1. Projet de développement de la pêche artisanale II	Problématique de mobilisation de crédits	Réflexions et mesures à prendre, par la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) et le MEF, pour un meilleur redimensionnement du financement du secteur et la mise en place d'un fonds de garantie auprès des banques commerciales permettant l'accès des professionnels du secteur de la pêche aux financements	BCM. MAED Ministère de la Pêche. Ministère des Finances. CGP	Il est envisagé de faire un appui institutionnel pour les IMF agréés par la BCM en 2008.
	Absence d'un cadre de suivi-évaluation cohérent basé sur des indicateurs de performance	(i) Mettre en place un système de gestion des informations et procéder à l'organisation et l'analyse des données disponibles conformément au cadre de référence du projet (matrice du projet) ; (ii) Mettre en place un canevas de suivi des indicateurs physiques et financiers du projet qui servira de tableau de bord et de support pour la mission d'achèvement du projet ; (iii) Mettre en place un système de suivi orienté vers l'impact pour apprécier l'atteinte des objectifs globaux et stratégiques ; (iv) Conclure un contrat de performance entre le Ministre de la pêche et le Coordonnateur du projet pour la période de prolongation	Ministère de la Pêche ; CGP	(i) 2 <sup>ème</sup> trimestre 2008  (ii) Réalisée (iii) 2 <sup>ème</sup> trimestre 2008 (iv) Non applicable
2. Projet de gestion des parcours et de développement de l'élevage (PADEL)	Suivi évaluation du projet insuffisant et absence d'un canevas basé sur des indicateurs de performance	(i) Redynamiser la fonction de suivi évaluation du projet par la création d'une unité de SE, (ii) la mise en place d'un système d'information géographique et des indicateurs différenciés selon le genre, (iii) mettre en place un système de suivi axé sur les résultats et ; (iv) Conclure un contrat de performance entre le Ministre et le Coordonnateur du projet pour la période de prolongation	MDR CGP	(i), (ii), (iii) en cours (iv) réalisé
	Intervention éparpillée et existence des ACP non performantes	Etablir les critères de différenciation des ACP et dégager les ACP performantes pour une intervention sélective consolidée	CGP	Réalisée
	Difficulté de mise en place du volet crédit et faible couverture des institutions de micro-finance	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consolider le réseau de caisses de microcrédits et d'épargne (CECEL) par la création de 10 nouvelles CECEL et la mise en place le fonds de roulement nécessaire</li> <li>▪ Conclure une convention avec PROCAPEC pour assurer la formation et l'inspection et le contrôle des CECEL</li> <li>▪ Accompagner les 10 CECEL créées à obtenir l'agrément de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) pour passer au statut formel</li> </ul>	BCM Ministère des Finances ; MDR CGP	En cours  Réalisée  En cours
	Problématique de sensibilisation, de vulgarisation et de replcabilité des acquis	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcer les efforts de vulgarisation et mettre en valeur le site Magtaa Sfeira pour servir de site pilote (clôturer, consolider les ouvrages, ...).</li> <li>▪ Valoriser les acquis enregistrés de CES et étudier les possibilités de répliation (identifier les sites, ....),</li> </ul>	MDR CGP	En cours  En cours
	Retard dans la réalisation de la convention de Recherche-Développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organiser un atelier national de concertation pour la consolidation de la Recherche-Développement</li> <li>▪ Réviser la convention avec le Centre National de Recherche Agronomique et de Développement Agricole (CNRADA) pour</li> </ul>	SONADER CGP CNRADA	Réalisée  Réalisée
3. Projet d'aménagement hydro agricole de Brakna Ouest				

<b>MAURITANIE : MATRICE DES ACTIONS (actualisée en mars 2008)</b>				
Projets	Problèmes identifiés	Actions à entreprendre	Responsable	Echéance
(PAHABO)		renforcer sa capacité d'intervention.		
	Capacité de vulgarisation et d'animation handicapée	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Affecter à la zone du projet deux AVB supplémentaires et renforcer la mobilité de tous les AVB du dispositif de vulgarisation</li> </ul>	SONADER, CGP	En cours
	Absence d'une stratégie claire de promotion de la filière de maraichage	Mettre en place une stratégie d'action intégrée axée particulièrement sur la recherche, le crédit, la vulgarisation et la valorisation de la production	Ministère des Finances MDR SONADER, CGP	En cours
	Le cadre réglementaire et institutionnel en matière d'organisation des structures professionnelles (OSP) n'est pas encore mis en place	(i) Engager une réflexion concertée sur le sujet, basée sur l'expérience des actions en cours et les leçons qui peuvent être tirées des expériences régionales similaires (ii) Développer au vue de ces réflexions et concertations une vision stratégique permettant d'identifier clairement le cadre réglementaire, juridique et institutionnel à adopter pour les OSP (iii) Lancer la mise en place du cadre réglementaire et institutionnel en matière d'organisation des structures professionnelles (OSP)	MEAD Ministère des Finances MDR SONADER CGP	En cours  En cours  En cours
	Gestion axée sur les activités du projet et non sur les résultats et absence d'un cadre de suivi-évaluation dynamique basé sur des indicateurs de performance	(i) Mettre en place un système de gestion axée sur les résultats conformément au cadre de référence du projet (matrice du projet) ; (ii) Mettre en place un canevas de suivi des indicateurs physiques et financiers du projet qui servira de tableau de bord ; (iii) Conclure un contrat de performance entre le Ministre et le Coordonnateur du projet.	MDR SONADER CGP	Réalisée
4. Plantes aquatiques envahissantes	Retard dans le traitement des dossiers d'acquisition par la Banque	Diligenter le traitement des dossiers d'acquisition des biens et services et associer le bureau régional du Sénégal	CGP SNFO	Liste des biens et services révisée en octobre et adoptée par la Banque en nov 2007.
	Manque de maîtrise des règles de procédures d'acquisition de la Banque	Effectuer des visites régulières à SNFO pour renforcer la maîtrise des règles	CGP	Action continue
	Absence de contact avec la coordination régionale du projet	(i) Veiller à l'effectivité de la coordination régionale du programme ; (ii) Réaliser une visite de contact à la coordination régionale du programme	CGP CRP FAD-SNFO	Action continue  3 <sup>ème</sup> trimestre 2008
<b>II. Transports</b> 1. Projet de route Rosso-Boghé	Dépassement de coûts en monnaie locale pour la part financée par l'OPEP, induisant de fait l'impossibilité d'honorer les dernières demandes de décaissements auprès de l'OPEP.	La Direction des Travaux Publics (DTP) doit introduit une demande de révision de la liste des biens et services dont l'acceptation devra permettre de régler les paiements en instances et couvrir également la participation de l'OPEP dans le financement de la bretelle de Dar El Barka.	DTP, Banque OPEP,	Réalisée

<b>MAURITANIE : MATRICE DES ACTIONS (actualisée en mars 2008)</b>				
Projets	Problèmes identifiés	Actions à entreprendre	Responsable	Echéance
	Reports successifs des financements des travaux escomptés de l'Union européenne sur le tronçon M'Bignik-Rosso en raison des révisions des coûts et des quantités.	Discussions à mener entre le Gouvernement et l'UE pour achever le tronçon et du coup, le projet dans sa totalité.	DTP, UE	Discussions en cours
<b>III. Equipements collectifs –alimentation en eau</b> Projet d'approvisionnement en eau potable de Nouakchott à partir du fleuve Sénégal (Aftout Essahli)	Mobilisation des ressources pour le financement du dépassement de coûts constaté à l'ouverture des offres du lot 5 financé par la Banque	<p>Donner une dérogation au Gouvernement en vue de négocier avec le soumissionnaire retenu pour le lot 5 de la Banque, les prix proposés dans son offre pour les conduites en fonte afin de les ramener au même prix que ceux proposés dans le lot 4, financé par le FADES.</p> <p>Donner un accord au Gouvernement pour la signature du contrat relatif au lot 5 à condition qu'il prenne l'engagement de couvrir le dépassement des coûts au cas où son financement complémentaire par le FAD XI ne se mettrait pas en place dans les délais souhaités.</p> <p>Accepter le paiement des premiers décomptes sur le fonds du prêt initial sur la base du nouveau taux de paiement (89%) en laissant la possibilité de régulariser la situation sur le système SAP après l'approbation du nouveau prêt afférant au financement complémentaire au titre du FAD XI.</p> <p>Procéder à la réévaluation du projet pour permettre sa présentation au Conseil d'Administration dès que les ressources du FAD XI seraient disponibles.</p>		<p>Non applicable</p> <p>Réalisée</p> <p>Réalisée</p> <p>Présentation du rapport au conseil prévue pour le 23 avril 2008</p>
<b>IV. Secteur social – éducation</b> 1 Projet d'appui au programme décennal de développement du système éducatif	La date d'achèvement des travaux de construction de l'ISET va au-delà du 31/12/2007 (date limite prévue pour le dernier décaissement du prêt FAD)	Le Gouvernement doit adresser une requête de prorogation de la date limite du dernier décaissement au 31/12/2008		Réalisée
	Les réunions trimestrielles de coordination entre le MAED et la DPEF ainsi que les réunions entre la DPEF, l'ISET et le MESRS ne se sont pas tenues de manière systématique	Le MAED et la DPEF doivent organiser les réunions de coordination et transmettre les procès-verbaux de réunion à la Banque		Au plus tard, deux semaines après la tenue des réunions
	La réhabilitation des bâtiments du lycée de Rosso en 1994 n'a pas été effectuée dans les règles de l'art, ce qui risque de retarder les travaux actuels de réhabilitation de l'ISET	La DPEF doit exiger au groupement SBF/EGB TP de faire le maximum de sondages avant toute reprise		Durant la vie du chantier